



OIAC

Secrétariat technique

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/556/2006

21 mars 2006

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

PROJET D'ASSISTANCE AUX LABORATOIRES EN 2006

Objectif

1. Le Secrétariat technique ("le Secrétariat") souhaite informer les États membres de l'OIAC que, grâce à un financement disponible par le biais de la deuxième action commune de l'Union européenne ("l'UE") soutenant les activités de l'OIAC dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive, il lancera un projet d'assistance aux laboratoires pendant l'année 2006. Ce projet vise à renforcer les capacités de laboratoires bénéficiant d'un financement public dans des pays en développement, afin qu'ils puissent améliorer la qualité et la précision de leurs analyses chimiques et améliorer leur niveau de compétence technique.
2. Le projet sera financé par l'Union européenne conformément à l'action commune adoptée par le Conseil de l'UE en décembre dernier (2005/913/PESC du 12 décembre 2005) dans le cadre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive.

Contexte

3. Selon l'Article XI de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction ("la Convention"), les États parties facilitent l'échange le plus complet possible de produits chimiques, de matériel et d'informations scientifiques et techniques touchant le développement et l'application de la chimie à des fins non interdites par la Convention, et ont le droit de participer à un tel échange. L'Article IX interdit toutes restrictions qui imposeraient des limites ou feraient obstacle au commerce ou au développement et à la promotion des connaissances scientifiques et techniques dans le domaine de la chimie à des fins industrielles, agricoles, de recherche, des fins médicales, pharmaceutiques ou d'autres fins pacifiques. Afin de mener utilement ces activités et de se conformer aux diverses autres obligations prescrites par la Convention, chaque État membre doit disposer d'une assise technique solide (notamment la capacité de suivi et d'analyse chimiques appropriés) pour la gestion des produits chimiques.



4. Le Secrétariat mène actuellement un programme d'appui aux laboratoires (voir le document S/328/2002, en anglais seulement, du 19 décembre 2002) dans le cadre duquel des laboratoires d'analyses, qui possèdent déjà les infrastructures appropriées mais gagneraient à accroître leurs compétences techniques et pourraient ainsi promouvoir leur développement économique et technologique, peuvent solliciter l'appui de l'OIAC. Ce programme prévoit un soutien sous forme d'aides non remboursables destinées à couvrir les coûts d'une évaluation technique ou d'un audit d'un laboratoire. Le programme prévoit également la formation de personnel technique dans des laboratoires de recherches avancées ou le financement de stages dans des laboratoires accrédités, afin de soutenir des projets de recherche à petite échelle liés à la mise au point et à la validation de méthodes.
5. Toutefois ce programme ne couvre pas les coûts d'acquisition de matériel neuf nécessaire. Le Secrétariat a donc lancé en 2005 un projet d'assistance aux laboratoires pour l'achat par huit laboratoires publics d'équipements d'analyse essentiels d'une part et la prestation d'assistance technique leur permettant d'améliorer leur compétence technique d'autre part.
6. Le Secrétariat mènera un projet analogue en 2006. Ce projet offrira l'équipement suivant:
 - a) Un chromatographe en phase gazeuse/spectromètre de masse (modèle de base pour laboratoire), équipé d'un système d'injection liquide, un appareil d'ionisation par impact électronique, un ordinateur de traitement des données avec logiciel et une bibliothèque standard de spectres de masse, avec les options suivantes:
 - (i) ionisation chimique et ionisation par impact électronique;
 - (ii) systèmes spéciaux d'injection des échantillons : un injecteur multifonctionnel ou un injecteur spécialisé (c'est-à-dire un système à désorption thermique);
 - (iii) bibliothèques spéciales de spectres de masse (sur demande).
 - b) Un chromatographe en phase gazeuse (modèle de base pour laboratoire), équipé d'un système d'injection liquide, un ou deux détecteurs et un ordinateur de traitement des données avec logiciel, avec les options suivantes:
 - (i) détecteurs disponibles: détecteur à ionisation de flamme, détecteur à photométrie de flamme, détecteur à capture d'électrons, détecteur à émission atomique, détecteur thermoionique;
 - (ii) systèmes spéciaux d'injection des échantillons : un injecteur multifonctionnel ou un injecteur spécialisé (c'est-à-dire un système à désorption thermique).

7. Le matériel qui sera fourni dans le cadre du projet devra être conforme à la réglementation pertinente de l'UE en matière de contrôle des exportations de biens et technologies à double usage.
8. L'assistance technique qui sera offerte dans le cadre du projet pourra comprendre, s'il y a lieu, une formation sur place de personnel technique et une évaluation des bénéfices qui auront été retirés du programme.

Critères de sélection

9. Le projet va épauler environ cinq laboratoires bénéficiant d'un financement public, conformément au niveau de financement mis à disposition du projet par l'UE.
10. Les demandes d'aide seront acceptées de laboratoires bénéficiant d'un financement public travaillant dans tout domaine pertinent à la Convention et situés dans des États membres dont l'économie est en développement.
11. Les laboratoires demandeurs devront posséder l'infrastructure et les compétences appropriées dans le domaine de l'analyse chimique pour lequel ils demandent l'aide.
12. Le dossier des laboratoires qui demandent une aide au titre du projet sera examiné par le Secrétariat en consultation avec l'UE, comme il est prévu dans l'accord entre le Secrétariat et la Commission de l'UE. En plus de la demande qu'aura présentée le laboratoire, le jury de sélection tiendra dûment compte de l'état de mise en œuvre de la Convention dans l'État membre concerné, ainsi que du dossier de paiement par ledit État membre de ses arriérés éventuels de contributions mises en recouvrement pour les années précédentes.

Modalités de demande

13. Les laboratoires intéressés sont invités à remplir le formulaire de demande ci-annexé et à le transmettre soit à l'autorité nationale de l'État membre concerné soit à sa représentation permanente auprès de l'OIAC. L'autorité nationale ou la représentation permanente devrait y ajouter une recommandation dans laquelle elle explique comment la demande s'intègre dans le contexte des objectifs nationaux dans le domaine des utilisations pacifiques de la chimie. L'autorité nationale ou la représentation permanente transmet alors la demande au Service de la coopération internationale, Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas) Toutes les demandes doivent parvenir au Secrétariat au plus tard le **30 avril 2006**.

Exemption de droits et taxes

14. Avant qu'il soit procédé à l'expédition de tout équipement, l'État membre dans lequel se trouve le laboratoire bénéficiaire doit accorder une exemption de droits et taxes, dont le Secrétariat doit recevoir une confirmation **au plus tard un mois** après que le laboratoire a été informé que l'aide a été accordée.

Rapports

15. Dès réception de l'équipement, le laboratoire bénéficiaire doit envoyer au Secrétariat un accusé de réception, par l'intermédiaire de l'autorité nationale ou la représentation permanente de l'État membre concerné, à l'adresse donnée au paragraphe 13 ci-dessus. Il doit être indiqué, sur l'accusé de réception, que l'équipement a été reçu en bon état ou, dans le cas contraire, la nature des dommages éventuels.
16. En outre, six mois après avoir reçu l'équipement, le laboratoire doit envoyer un rapport, par la même voie, pour indiquer comment il a utilisé l'équipement et les avantages qu'il en a retirés.

Reconnaissance

17. Les laboratoires bénéficiaires devraient rendre hommage, à chaque occasion opportune, au soutien apporté par l'UE, notamment dans leurs communications écrites, leurs déclarations et leurs publications.
18. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Damiàn Tonon, administrateur chargé de la coopération internationale, Service de la coopération internationale, Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas); télécopie : + 31- (0) 70-306 3535; adresse électronique : IntCoopBr@opcw.org.

Annexe (en anglais seulement) : Application Form (Formulaire de demande)

Annex**PROJECT FOR LABORATORY ASSISTANCE IN 2006****APPLICATION FORM**

1. Applications for support under this project are to be made on this form. Before completing it, please read the guidelines presented in the accompanying Note by the Secretariat to confirm your eligibility.
2. Applications must be received **by 30 April 2006**.
3. The laboratory applying for support should complete this form, and send it to either the National Authority or the Permanent Representation to the OPCW of the Member State concerned.
4. The National Authority or the Permanent Representation should add the required recommendation and then submit the completed form to the International Cooperation Branch, International Cooperation and Assistance Division, OPCW, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR, The Hague, the Netherlands.

PART 1: DETAILS ON THE LABORATORY

Basic Information			
1.	Name of laboratory		
2.	Postal address of laboratory (Please do not give a post-office box number)	Street	
		Number	Post code
		City	
		Country	
3.	Telephone numbers	Work	
		Mobile	
4.	Fax number		
5.	E-mail address		
6.	Normal functions or mandate of the laboratory: What is its role?		
7.	Is the laboratory operated independently?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>	
8.	If it is part of another establishment (e.g., a government department, a research centre, a hospital, a university, or a municipality), please provide details.		
9.	Size of the laboratory (in square meters)		

10.	Source of financing for the laboratory (government, private, or other)	
11.	For how many years has the laboratory been operating?	
Staff Members		
12.	Total number of staff	
13.	How many staff members are part-time?	
14.	How many are full-time?	
15.	How many staff members are managers?	
16.	How many are professionals with university degrees?	
17.	How many laboratory technicians are there?	
18.	Please list other roles, and how many staff members fulfil each one.	
Chemical Analyses Being Undertaken		
19.	Purpose for which analyses are conducted (e.g., toxicology, standards, defence, food, forensics, occupational health, industrial hygiene, environmental, other)	
20.	Types of samples that the laboratory handles (industrial and commercial products, food, water, environmental, workplace-related, other)	
21.	Number of samples or cases per month	
22.	List the types of analytes in the substances analysed (substances may be chemical-warfare agents or their precursors, toxic chemicals, hazardous wastes, discrete organic chemicals, pesticides, persistent organic pollutants, customs-related drugs and pharmaceuticals, organic solvents, toxic gases, natural toxins, food chemicals, and so on).	
	Analyte (Type or Group)	Chemical Substance
		Technique and Equipment Used

	Analyte (Type or Group)	Chemical Substance	Technique and Equipment Used
23.	Equipment		
	Indicate below what equipment is used, together with the name of the manufacturer and the model number.		
	Item	Manufacturer	Model
24.	Are there any formal relationships or agreements with suppliers of equipment for maintenance and training?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
		If so, please provide details.	
Reagents and Reference Materials			
25.	Source of reagents		
26.	Are there any problems with availability?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
		If so, please specify.	
27.	Source of reference materials		
28.	Are there any problems with availability?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
		If so, please specify.	
29.	Please include any comments here.		
Research Experience			
30.	Does the laboratory conduct research in the area for which equipment is being requested, such as method development and validation, or preparation of reference materials in relation to national or international standards?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
		If so, please describe, and attach a statement with a list of publications (by subject and staff specialisation).	

Quality-Assurance Programmes		
31.	Does the laboratory have a formal quality-assurance system?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
32.	Does the laboratory have an internal quality-assurance programme?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
33.	Does the laboratory take part in an external quality-assurance programme?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
		If so, please describe.
34.	Does the laboratory take part in any type of inter-laboratory testing?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
35.	Please use this space for any additional comments.	
Accreditation		
36.	Is the laboratory formally accredited?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
		If so, please indicate the scope of the accreditation and the standard to which the laboratory is accredited, such as ISO/IEC 17025. Otherwise, describe any types of activity for which accreditation is desired.
Relations with Other Laboratories		
37.	Does the laboratory cooperate with other laboratories?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
		If so, please give details.
38.	Does the laboratory make provision for quality-related community or customer feedback for the services it renders?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
		If so, please give examples.

39.	Do members of the staff belong to any professional bodies or associations?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
		If so, please provide details.	
40.	Do staff members take part in meetings, training sessions, or workshops related to laboratory quality management?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>
		If so, please provide details.	
Hindrances or Problems			
41.	Describe any problems or hindrances relating to technical competence that the laboratory has experienced in providing the services.		
Name and Contact Details of Person Completing the Questionnaire			
42.	Name		
43.	Position or title		
44.	Contact address (office) (Please do not give a post-office box number.)		
45.	Telephone numbers, including country and city codes	Home	
		Work	
		Mobile	
46.	Fax numbers, including country and city codes	Home	
		Work	
47.	E-mail address		

PART II: EQUIPMENT REQUESTED OF THE OPCW

48.	Keeping in mind the equipment being offered under the project (see paragraph 6 of the cover Note), please list, in order of priority , the items of equipment the laboratory is seeking from the OPCW. Please indicate any options or preferences. Attach an explanatory statement if necessary.	
49.	Is any technical assistance being sought from the OPCW? (Please refer to paragraph 5 of the cover Note.) If so, please specify, and attach an explanatory statement if necessary.	
50.	Please explain in detail how the analytical equipment will be used by the laboratory. Attach a statement specifying the purposes for which it will be used, the methods to be used, and so on.	
51.	Describe the benefits the laboratory expects from the assistance.	

